

Commune de FAUMONT 59222

Carte Environnementale



Pour information



PLAN

Porter à Connaissance
pour la
procédure
de
planification Urbanisme

Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Date de mise à jour : 07/11/2013
Echelle : 1 / 8000
Sources : Gestionnaires Srvitudes
(c) Cadastre / Pa - Dgfp
Email : ddtm-sut@nord.gouv.fr

LEGENDE

	Contour de commune
Infrastructure	
	Route Départementale
	Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (Pdipr) Source : C.GI 59
Patrimoine Naturel	
	ZNIEFF de Type 1 Source : Dreal
	Inventaire des Zones à Dominantes Humides (Voir Annexe) Source : SDAGE 2009 - Agence de l'Eau Artois Picardie
	Inventaire Espace Boisé 2005 Source : Ddtm59 - Sigale Conseil Régional
	Natura2000 : ZPS, ZSC, Site d'Intérêt Communautaire 2005 (SIC) Source : Dreal

Annexes

<p>Natura 2000 Réseau écologique européen cohérent formé à terme par les Zones de Protection Spéciales (ZPS) et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC). Elles établissent la base représentative du grand réseau écologique européen. Une section particulière aux sites Natura 2000 dans le Code de l'environnement précise le cadre général de la désignation et de la gestion des sites Natura 2000 en France (art.L. 414.1 à L. 414.7 du Code de l'environnement). Elles sont issues de l'inventaire des Sites d'Intérêt Communautaires (SIC) transmis à la commission en 2002 et 2005.</p>
<p>Zones à dominantes humides du SDAGE Les documents d'urbanisme (SCOT, PLU et cartes communales) et les décisions administratives dans le domaine de l'eau préservent les zones humides en s'appuyant notamment sur la carte des zones à dominante humide annexée du SDAGE (carte N° 27) et sur l'identification des zones humides qui est faite dans les SAGE. La représentation des Zones à Dominantes Humides du SDAGE (1 / 50 000) est donc fournie à titre indicatif, et alerte la collectivité afin de se rapprocher du SAGE pour obtenir les délimitations des zones humides retenues (1), ainsi que les prescriptions de préservations. (1) Les documents de SAGE comprennent un inventaire et une délimitation des zones humides, en indiquant la méthode employée, ses limites et ses objectifs.</p>
<p>Znieff Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique Les objectifs sont la connaissance permanente aussi exhaustive que possible des espaces naturels, terrestres et marins, dont l'intérêt repose soit sur l'équilibre et la richesse de l'écosystème soit sur la présence d'espèces de plantes ou d'animaux remarquables. Il y a 2 types de Znieff et cet inventaire de première génération est en cours de modernisation. - type I : secteurs de superficie en général limitée, caractérisés par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables, ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional. - type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.</p>

